

L'ABELLE

IMPRIMERIE DE LA VILLE
FAMÉLI MATIN, 7 MARS 1853.

INTERIEUR.

Nouvelles, 7 mars.
Le bill des décrets sur le dévouement de la chambre; ce bill a été adopté hier à la chambre; ce bill a pour objet, de permettre à ces embarcations de franchir le détroit de la Louisiane, ce qui facilitera considérablement le commerce de ce pays et des autres, et, occasionnera tant de bénéfices aux commerçants, et tant de dommages aux propriétaires.

John Quincy Adams vient encore de faire une brillante politique, sur bien il a tellement abîmé tout ce qu'il avait précédemment sur l'état de nos relations avec la France, lorsqu'il demandait au comité des finances de faire son rapport immédiatement, qu'il est presque impossible de deviner où il veut en venir, à moins de supposer qu'il ne soit totalement influencé par l'idée de l'élection prochaine d'un sénateur du Massachusetts. Dans son dernier avis de Washington il le représente comme ayant dit qu'il désirait éviter tous les négociations des Etats-Unis qu'il avait le moindre danger qu'aucun acte émanant du congrès put entraîner une guerre. C'est sur sa propre responsabilité qu'il fait cette déclaration publique.

Congrès.—C'est au commencement de cette législature que s'est terminée la session du 23^e congrès. A la date de nos derniers avis [18 février] le bill relatif à la paix des officiers de marine devait être une troisième lecture à la chambre des représentants, et le bill relatif à la déposition des Etats-Unis dans certains banquets locaux était traité; le 17, le bill de M. Calhoun, faisant un veu sur le président des Etats-Unis, fut discuté, l'avenir, au sénat, de ses motifs pour destituer un fonctionnaire, a été remis à une troisième lecture. Il y a en faveur de ce bill une forte majorité dont le juge White est l'un des champions les plus décidés.

DOUZIEME LEGISLATURE.—1^{re} SESSION. SENAT.

M. Moore présente un bill pour incorporer la banque de l'état de la Louisiane avec un capital de \$1,500,000. M. Brownson rapporte au nom du comité judiciaire, qu'il n'y a pas de raisons suffisantes pour recorder au jury une police d'Etat. Baton-Rouge leur péjoration demandant à leur arbitraire, en l'enlevant au sheriff, le droit de nommer les gardiens de la prison et du dépôt.

M. Nichols fait, au nom du comité conjoint, rapport sur l'examen de l'état de la banque de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, sur lequel il a été décidé, nous ne pourrions pas rendre un compte satisfaisant dans un court article, le comité est assis de l'état de solidité de cette institution et de ses chances d'amélioration. Le rapport est dans les plus beaux détails.

Il présente ensuite un bill amendement à la charte de la banque—lui permettant d'acquiescer et d'exiger des décrets qui de temps en temps, à la Nouvelle-Orléans, et dans les paroisses, et permettant à toutes personnes possédant des propriétés mobilières ou immobilières, de devenir actionnaires. Cet amendement permet aussi au bureau de nommer un comité d'achat et de vendre des traites au pair, et de payer sur l'extérieur, et autorise la destitution du président et des directeurs de la banque en cas d'incapacité, d'incapacité ou d'incapacité. Il déclare que, ne pouvant rester dans leurs fonctions, ils ne pourront accepter d'autres billets, ni aucun paiement sur leurs billets, à moins qu'ils n'aient été préalablement autorisés par le conseil d'administration.

Le bill augmentant le nombre des administrateurs de l'hôpital de charité est revu et adopté par les deux chambres. Les actes relatifs à la publication des avis de la Cour des Prévues, autorisant l'infanterie de l'état à fournir aux juges des Cours de district de l'état des copies des rapports de Martin et de la Louisiane, à l'incorporation de la compagnie de bricoleuse à vapeur patentes de Rome, paroisse de Livingston—l'appropriation d'une somme de \$62,000, et à l'achat d'esclaves pour ouvrir la navigation du West-Point, et autres choses dans le district de la Floride, à l'achat de la vente des emplois dont les titulaires ont changé de résidence, et autorisant le gouverneur à leur nommer des successeurs, ont été successivement pris en considération et adoptés.

Un décret est émis sur le projet de bill appropriant une somme de \$62,000, et autorisant l'achat d'esclaves pour ouvrir la Navigation des rivières du district de la Floride. M. Brownson croit que ce projet est trop considérable pour l'usage en vue; il dit que ces améliorations n'ont pas été recommandées comme nécessaires par le bureau des travaux publics, que le bill n'aurait été soumis à aucun responsable dans l'achat, pour 5 ans, de ces esclaves, dont un certain nombre pourrait mourir dans le laps de temps et que, jusqu'à ce que l'on convienne que cette somme n'est pas destinée à être employée pour l'achat de ces esclaves, accordés par l'état pour l'achat de ces esclaves, il voterait contre le bill.

MM. Moore et H. Wood attendent le bill, qui autorise, à l'égard de ces esclaves, une vente forcée de terres à l'amélioration des terres. Il n'y a pas de raisons suffisantes pour recorder au jury une police d'Etat. Baton-Rouge leur péjoration demandant à leur arbitraire, en l'enlevant au sheriff, le droit de nommer les gardiens de la prison et du dépôt.

Le bill relatif à la publication des avis de la Cour des Prévues, autorisant l'infanterie de l'état à fournir aux juges des Cours de district de l'état des copies des rapports de Martin et de la Louisiane, à l'incorporation de la compagnie de bricoleuse à vapeur patentes de Rome, paroisse de Livingston—l'appropriation d'une somme de \$62,000, et à l'achat d'esclaves pour ouvrir la navigation du West-Point, et autres choses dans le district de la Floride, à l'achat de la vente des emplois dont les titulaires ont changé de résidence, et autorisant le gouverneur à leur nommer des successeurs, ont été successivement pris en considération et adoptés.

Un décret est émis sur le projet de bill appropriant une somme de \$62,000, et autorisant l'achat d'esclaves pour ouvrir la Navigation des rivières du district de la Floride. M. Brownson croit que ce projet est trop considérable pour l'usage en vue; il dit que ces améliorations n'ont pas été recommandées comme nécessaires par le bureau des travaux publics, que le bill n'aurait été soumis à aucun responsable dans l'achat, pour 5 ans, de ces esclaves, dont un certain nombre pourrait mourir dans le laps de temps et que, jusqu'à ce que l'on convienne que cette somme n'est pas destinée à être employée pour l'achat de ces esclaves, accordés par l'état pour l'achat de ces esclaves, il voterait contre le bill.

Le bill relatif à la publication des avis de la Cour des Prévues, autorisant l'infanterie de l'état à fournir aux juges des Cours de district de l'état des copies des rapports de Martin et de la Louisiane, à l'incorporation de la compagnie de bricoleuse à vapeur patentes de Rome, paroisse de Livingston—l'appropriation d'une somme de \$62,000, et à l'achat d'esclaves pour ouvrir la navigation du West-Point, et autres choses dans le district de la Floride, à l'achat de la vente des emplois dont les titulaires ont changé de résidence, et autorisant le gouverneur à leur nommer des successeurs, ont été successivement pris en considération et adoptés.

Un décret est émis sur le projet de bill appropriant une somme de \$62,000, et autorisant l'achat d'esclaves pour ouvrir la Navigation des rivières du district de la Floride. M. Brownson croit que ce projet est trop considérable pour l'usage en vue; il dit que ces améliorations n'ont pas été recommandées comme nécessaires par le bureau des travaux publics, que le bill n'aurait été soumis à aucun responsable dans l'achat, pour 5 ans, de ces esclaves, dont un certain nombre pourrait mourir dans le laps de temps et que, jusqu'à ce que l'on convienne que cette somme n'est pas destinée à être employée pour l'achat de ces esclaves, accordés par l'état pour l'achat de ces esclaves, il voterait contre le bill.

Le bill relatif à la publication des avis de la Cour des Prévues, autorisant l'infanterie de l'état à fournir aux juges des Cours de district de l'état des copies des rapports de Martin et de la Louisiane, à l'incorporation de la compagnie de bricoleuse à vapeur patentes de Rome, paroisse de Livingston—l'appropriation d'une somme de \$62,000, et à l'achat d'esclaves pour ouvrir la navigation du West-Point, et autres choses dans le district de la Floride, à l'achat de la vente des emplois dont les titulaires ont changé de résidence, et autorisant le gouverneur à leur nommer des successeurs, ont été successivement pris en considération et adoptés.

Un décret est émis sur le projet de bill appropriant une somme de \$62,000, et autorisant l'achat d'esclaves pour ouvrir la Navigation des rivières du district de la Floride. M. Brownson croit que ce projet est trop considérable pour l'usage en vue; il dit que ces améliorations n'ont pas été recommandées comme nécessaires par le bureau des travaux publics, que le bill n'aurait été soumis à aucun responsable dans l'achat, pour 5 ans, de ces esclaves, dont un certain nombre pourrait mourir dans le laps de temps et que, jusqu'à ce que l'on convienne que cette somme n'est pas destinée à être employée pour l'achat de ces esclaves, accordés par l'état pour l'achat de ces esclaves, il voterait contre le bill.

Le bill relatif à la publication des avis de la Cour des Prévues, autorisant l'infanterie de l'état à fournir aux juges des Cours de district de l'état des copies des rapports de Martin et de la Louisiane, à l'incorporation de la compagnie de bricoleuse à vapeur patentes de Rome, paroisse de Livingston—l'appropriation d'une somme de \$62,000, et à l'achat d'esclaves pour ouvrir la navigation du West-Point, et autres choses dans le district de la Floride, à l'achat de la vente des emplois dont les titulaires ont changé de résidence, et autorisant le gouverneur à leur nommer des successeurs, ont été successivement pris en considération et adoptés.

Un décret est émis sur le projet de bill appropriant une somme de \$62,000, et autorisant l'achat d'esclaves pour ouvrir la Navigation des rivières du district de la Floride. M. Brownson croit que ce projet est trop considérable pour l'usage en vue; il dit que ces améliorations n'ont pas été recommandées comme nécessaires par le bureau des travaux publics, que le bill n'aurait été soumis à aucun responsable dans l'achat, pour 5 ans, de ces esclaves, dont un certain nombre pourrait mourir dans le laps de temps et que, jusqu'à ce que l'on convienne que cette somme n'est pas destinée à être employée pour l'achat de ces esclaves, accordés par l'état pour l'achat de ces esclaves, il voterait contre le bill.

Le bill relatif à la publication des avis de la Cour des Prévues, autorisant l'infanterie de l'état à fournir aux juges des Cours de district de l'état des copies des rapports de Martin et de la Louisiane, à l'incorporation de la compagnie de bricoleuse à vapeur patentes de Rome, paroisse de Livingston—l'appropriation d'une somme de \$62,000, et à l'achat d'esclaves pour ouvrir la navigation du West-Point, et autres choses dans le district de la Floride, à l'achat de la vente des emplois dont les titulaires ont changé de résidence, et autorisant le gouverneur à leur nommer des successeurs, ont été successivement pris en considération et adoptés.

Un décret est émis sur le projet de bill appropriant une somme de \$62,000, et autorisant l'achat d'esclaves pour ouvrir la Navigation des rivières du district de la Floride. M. Brownson croit que ce projet est trop considérable pour l'usage en vue; il dit que ces améliorations n'ont pas été recommandées comme nécessaires par le bureau des travaux publics, que le bill n'aurait été soumis à aucun responsable dans l'achat, pour 5 ans, de ces esclaves, dont un certain nombre pourrait mourir dans le laps de temps et que, jusqu'à ce que l'on convienne que cette somme n'est pas destinée à être employée pour l'achat de ces esclaves, accordés par l'état pour l'achat de ces esclaves, il voterait contre le bill.

PAR AUTORITE

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

THEATRE D'ORLEANS

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

THEATRE D'ORLEANS

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

VENTES A L'ENCHERE

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

VENTES A L'ENCHERE

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.

Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.
Le 11 mars 1853.